n° 16

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Bonnet-de-Joux

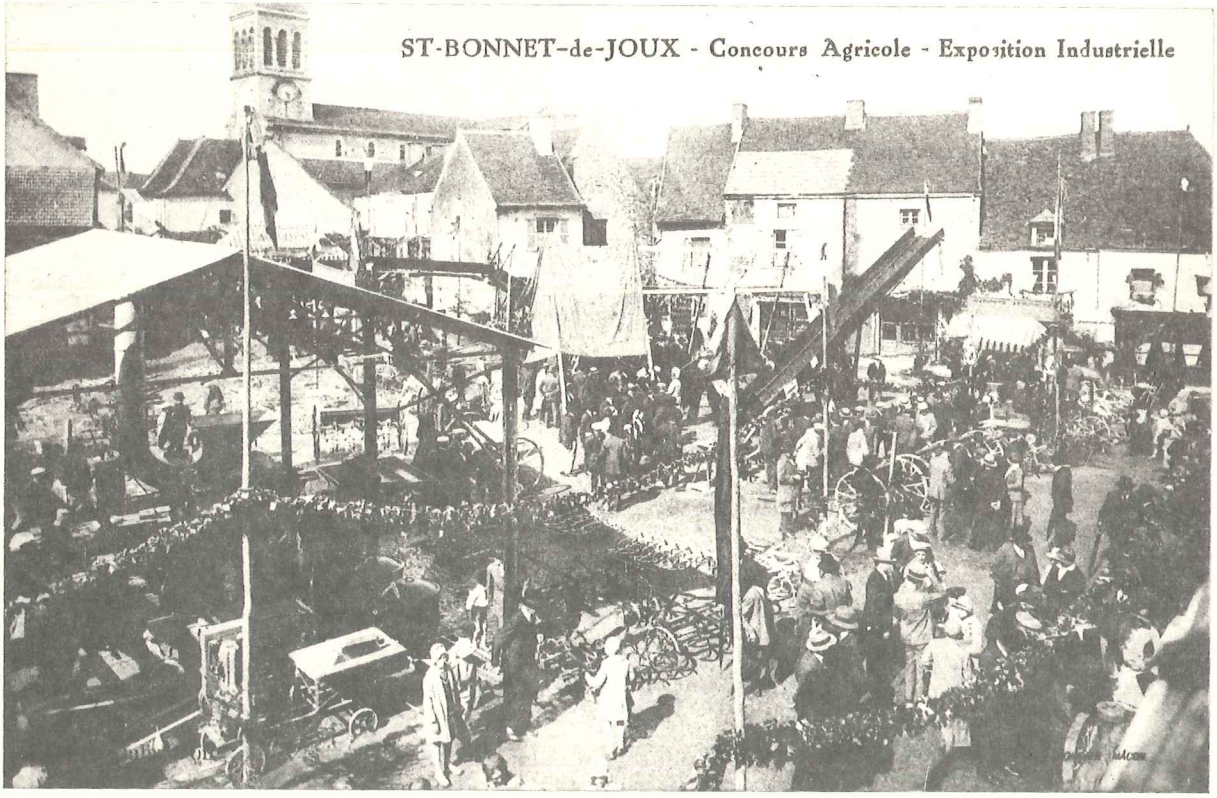

BIBLIOTHEQUE ST-BONNET-DE-JOUX
394009610

1989

Vous avez mis en place, par votre vote, un nouveau Conseil Municipal. La mise en route se fait et chacun va essayer de trouver sa place. Notre ambition est de continuer d'œuvrer pour le bienfait de notre commune et essayer de lui donner les moyens de se maintenir et d'attaquer les années futures avec le plus grand nombre d'atouts : sociaux, économiques, culturels et sportifs.
Votre bulletin continuera de vous informer de la vie administrative, des réalisations en cours et des projets futurs.

LE NOUVEAU CONSEIL

Mr	LECOQ Jacques	Maire	Assureur
Mr	GIRARDON Charles	1er Adjoint	Agriculteur
Mr	BERNIGAL Lucien	Adjoint	Métallier
Mr	LAROCHE André	Adjoint	Pré-retraité
Mr	AUDUC Gérard		Préposé PTT
Mr	BARRAUD François		Garagiste
Mr	BERARD Louis		Artisan commerçant
Mr	CLEAUD Henri		Agriculteur
Mme	CORNELOUP Josiane		Pharmacien
Mme	DUSSAUGE Raymonde		Agent PTT
Mme	FAYARD Yvette		Mère de famille
Mr	FRANÇAIS Bruno		Médecin
Mr	GATILLE Guy		Agriculteur
Mr	JOURNET Yves		Carrossier
Mr	TOUILLON Robert		Boucher

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Centre Communal d'Action Sociale : Mrs LECOQ - GIRARDON - FRANÇAIS - Mmes FAYARD - CORNELOUP.
Suivi des Travaux : Mrs LECOQ - GIRARDON - TOUILLON - AUDUC - Mmes DUSSAUGE - CORNELOUP.
Bâtiments : Mrs LECOQ - BERNIGAL - TOUILLON - AUDUC - BERARD
Voirie : Mrs LECOQ - LAROCHE - CLEAUD - GATILLE - BARRAUD - JOURNET
Finances : Mrs LECOQ - GIRARDON - BERNIGAL - LAROCHE - FRANÇAIS - Mme CORNELOUP
Affaires Sociales Sanitaires et Scolaires :
Responsables : Dr FRANÇAIS - Mmes CORNELOUP - FAYARD - DUSSAUGE
Environnement (aménagement Bourg et fleurissement) : Responsables : Mmes CORNELOUP FAYARD - DUSSAUGE - Mrs BARRAUD - CLEAUD - BERARD
Sports Tourisme Culture : Responsables : Mrs TOUILLON - AUDUC - JOURNET
Bulletin Municipal : Mrs LECOQ - GIRARDON - BERNIGAL - LAROCHE - FRANÇAIS - AUDUC BERARD - Mme DUSSAUGE
Délégués à la Charte Intercommunale : Mrs LECOQ - GIRARDON
Délégués au Syndicat des Eaux : Mrs GIRARDON - GATILLE
Délégués au Syndicat d'Electrification : Mrs LECOQ - BERNIGAL
Délégués au SIVOM de Charolles : Mrs LECOQ - CLEAUD
Cimetière : Mr TOUILLON

Les tâches ont été réparties afin que chaque élu puisse s'assumer. Le premier adjoint, Mr GIRARDON, est plus spécialement chargé : de seconder le Maire en le représentant ou en le suppléant lorsque cela est nécessaire et de suivre l'ensemble des travaux de Bâtiments et de Voierie.

Personnel Communal :
Marie-Noëlle BOUQUIN a remplacé Mme VAIZANT pour l'entretien des Bâtiments communaux.

FINANCES COMMUNALES

1) **BUDGET PRIMITIF :** Il s'élève à 4 551 031 F dont 2 531 300 F en fonctionnement et 2 019 731 F en investissement. (Augmentation de 17,62 % par rapport à 1988).
2) **BUDGET SUPPLEMENTAIRE :** S'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 183 704 F.

FISCALITE

Produit de l'imposition fiscale directe en 1987 : 700 295 F
" " " " en 1988 : 741 651 F
" " " " en 1989 : 745 822 F
Variation du produit 1988 par rapport au produit 1987 : + 5,91 %
" " 1989 " " 1988 : + 0,56 %
Hausse, **peu sensible sur le produit total**, en raison de la diminution des bases d'imposition sur le foncier non bâti et sur la taxe professionnelle.

Calcul détaillé du produit fiscal 1989 : 745 822 F

	Base 1988	Base 1989	Taux	Produit
Taxe habitation	2 680 380	2 817 840 (+ 5,12 %)	6,11 %	172 170 F
Foncier bâti	1 714 560	1 787 750 (+ 4,26 %)	10,54 %	188 429 F
Foncier non bâti	645 580	638 710 (- 1,06 %)	27,52 %	175 773 F
Taxe professionnelle	2 767 980	2 641 230 (- 4,47 %)	7,93 %	209 450 F
			TOTAL :	745 822 F

Etat des prêts à long et moyen terme :
Dette en capital à l'origine 2 453 500 F
Dette en capital au 1er janvier 1 419 361 F
ce qui représente une dette de 1 419 361 : 951 = 1492,49 F par habitant (voir tableau ci-dessous).
Annuité à verser au cours de l'exercice 1989 : 298 407 F
dont a) capital : 133 676 F
b) intérêt : 164 731 F

EXERCICE 1988

Situation financière de la commune (951 habitants) classés dans la catégorie démographique de 700 à 2 000 habitants. **Comparaison** avec les communes de la même catégorie, dans le département d'abord, puis dans la région.

MONTANT PAR HABITANT

	Saint-Bonnet	Département	Région
Impositions directes	789,82	1 084,24	1 000,70
Impôts sur les ménages	608,86	849,96	794,70
Dettes annuité	316,72	509,80	450,19
Total de la dette à la clôture de l'exercice	1 492,49	3 011,99	2 743,64
Taxe d'habitation	172,21 (6,11 %)	285,08 (8,62 %)	273,10 (7,72 %)
Foncier bâti	190,15 (10,53 %)	298,48 (14,04 %)	293,93 (12,78 %)
Foncier non bâti	186,56 (27,52 %)	206,78 (36,78 %)	155,22 (34,24 %)
Taxe professionnelle	230,81 (7,92 %)	328,97 (8,21 %)	296,23 (7,26 %)

Conclusion : d'après cette étude comparative, la commune de St-Bonnet-de-Joux a un endettement léger et des impositions peu élevées

PRINCIPALES RESSOURCES PREVUES

(Budgets Primitif et Supplémentaire)

SECTIONS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

- vente du camion Ford	1 000
- droit de pesage	12 450
- redevances des ordures ménagères	56 850
- redevance d'assainissement	8 000
- droit de pêche	2 720
- location des immeubles	133 000
- droit de stationnement au camping	14 392
- concessions dans le cimetière	3 000
- recouvrement de frais chauffage, éclairage, eau	10 000
- dotation de base	174 244
- dotation de péréquation	163 915
- dotation globale de compensation	123 158
- dotation globale de progression minimale	21 804
- dotation spéciale au titre des institutrices	64 000
- dotation de référence	261 695
- taxe additionnelle aux droits de mutation	20 000
- produit de l'imposition fiscale	811 451
- fonds de compensation de la T.V.A.	59 236
- subventions pour travaux bâtiments voirie	403 654

PRINCIPALES DEPENSES PREVUES

(Budgets Primitif et Supplémentaire)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- habillement	15 000
- carburants	20 000
- combustibles	80 000
- fournitures de voirie	20 000
- fournitures scolaires	26 000
- rémunération du personnel	363 000
- charges sociales	135 000
- rémunérations diverses	65 000
- impôts et taxes foncières	13 000
- entretien des terrains	10 000
- entretien des bâtiments	75 000
- entretien de voirie et réseaux	66 859
- entretien outillage matériel mobilier	55 000
- électricité, eau	60 000
- primes d'assurances	50 000
- contingent pour dépenses d'aide sociale	107 500
- contingent pour service d'incendie	25 000
- participations à charges intercommunales	105 882
- subventions	50 000
- vacations versées au Centre de Secours	70 000
- fêtes et cérémonies	10 000
- impressions, fournitures de bureau	15 000
- frais de PTT	20 000
- indemnité fonction du Maire et des Adjoints	37 000
- intérêts des emprunts en cours	133 677

Participations à charges intercommunales

- syndicat Mont du Charolais (Années 88-89)	9 450
- syndicat des Eaux de l'Arconce	28 530
- syndicat d'électrification du Charolais	1 902
- participation fonctionnement collèges	19 000
- S I V O M pour ordures ménagères	47 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

- dette (capital à rembourser)	164 731
- travaux de bâtiments et de voirie	950 250
- acquisition de mobilier et matériel	400 000

SUBVENTIONS 1989

Conseil des Communes de l'Europe	250
Association des Maires de S.-et-L.	672
Société du Cheval de Trait	2 100
Centre Léon Bérard	300
Comité Agricole	5 500
Cantine Scolaire	6 500
Mutuelle du Trésor	120
Comité des Fêtes	5 000
Centre Aéré de Beaubery	1 000
U S B G	3 000
Eveil Bouliste Bonnetois	1 000
Amicale des Chasseurs	900
Amicale Laïque	500
Club des Ainés	500
Amicale des Donneurs de Sang	1 000
Club Cyclotourisme	1 000
Service de Remplacement	800
Association pour la Musique	1 000
Bibliothèque par Centre Départemental Lecture Publique	570,60
U S E P	1 500
Centre Communal d'Action Sociale (repas Anciens)	6 000
A R P A G H (subvention de soutien)	500
Association d'Aides Ménagères	500

TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX 1989

Le programme des travaux prévus pour 1989 a été réalisé dans sa totalité, il s'agissait :

- ravalement de trois façades à l'Ecole du Stade et zinguerie de toiture
- ravalement de la façade des Bâtiments de Mairie
- aménagement de sanitaires au logement de l'Ancienne Gare
- aménagement de sanitaires au Presbytère
- automatisation du Pont bascule.

L'ensemble de ces travaux inscrits budgétairement en investissements ont été subventionnés à 44,93 % par le F.D.A.E.C.

TRAVAUX PREVUS EN 1990

Le Conseil Municipal a décidé de mettre l'accent sur l'Ecole et tout particulièrement sur le milieu de vie scolaire des enfants à l'Ecole du Bas.

Ce projet se situe dans la poursuite de restauration des services publiques que vos élus entendent offrir, cette fois-ci, à la jeune génération.

Le réaménagement des trois classes existantes ainsi que de la salle de musique du fond de la cour en 4ème classe et enfin de sanitaires neufs.

L'ensemble de cet investissement s'inscrira au budget primitif et vu son coût nous permet de bénéficier de la dotation exceptionnelle du Conseil Général en plus du 1/3 de l'enveloppe cantonale F.D.A.E.C. (Fonds d'Aide à l'Equipement des Communes).

Ces aménagements consisteront, essentiellement pour les 4 salles, à réaliser des économies d'énergie par l'abaissement des plafonds et une bonne isolation, supprimer les sols parquetés par un carrelage d'entretien facile, supprimer l'acoustique entre les deux classes contigües, rénover entièrement l'installation électrique, l'ensemble étant bien entendu repeint ainsi que le couloir des vestiaires. A cela s'ajoute la création de sanitaires neufs accolés au bâtiment principal à l'entrée de la cour : comprenant des WC individuels, des urinoirs et des lavabos, le tout sur fond de faïences, aisés d'entretien. L'ensemble de ces aménagements étant dans un local clos, bénéficiera d'un chauffage permanent en période hivernale.

Le projet et la réalisation sont confiés à Mr CHEVALIER, architecte à Paray.

TRAVAUX AU STADE

Pour son 30ème anniversaire, le stade va retrouver une nouvelle jeunesse. En effet, la série des travaux de restauration a commencé par l'installation électrique aux vestiaires en cours d'été.

Puis se succèdent la remise à neuf des portails d'entrée, des grilles en pourtour du vestiaire, décapage et couche anti-mousse sur les préfabriqués en bordure de route, peinture sur bâtiment vestiaire et toiture.

Dans un 2ème temps, seront réalisés le sablage et la peinture des panneaux de basket, agrès, main-courante du terrain de foot et buts. La réalisation imminente, la plus spectaculaire, restera sans nul doute l'éclairage du terrain de foot par 4 mâts de 12 m, dotés chacun de 3 projecteurs.

Voilà de quoi éblouir les visiteurs et permettre au onze local le sans faute ! ! !

Pour achever l'ensemble du site, une plantation de petits résineux égaiera la butte Ouest. . . en attendant l'ombrage.

COMMISSION DE LA VOIRIE

TRAVAUX REALISES EN 1989

- TRAVAUX NEUFS
  - Chemin rural du Croisement de la Vigne à la limite de Vendenesse-les-Charolles (dit de St-Brancher)
  - aménagement et stabilisation de l'entrée du Centre de Secours
  - empierrement et revêtement de l'entrée du stade.
- TRAVAUX ENTRETIEN
  - chemin rural - Les Brechoux (PITAUD-HUGUENIN)
  - chemin rural - Curtenelle - Les Nicolas
  - chemin rural de la Vernée (LUZY-PITAUD)

Ces dépenses ont été subventionnées à 35,08 %.

Le chemin de la Valette : L'équipement nous ayant offert du remblai, cela nous a permis d'effectuer la sortie sur la départementale. Un empierrement est en cours de réalisation.

TRAVAUX PREVUS EN 1990

Aménagement des accès aux logements locatifs pour personnes âgées de l'O.P.A.C. :

- Entrée route de Cluny :
  - Empierrement et revêtement de la route de Cluny à l'entrée du camping.
- Entrée route de Chalon :
  - Travaux pour création d'une route qui sortira au niveau de l'ancienne gendarmerie.
  - La création de trottoirs a été retenue.

PROGRAMME F E O G A

Travaux réalisés en 1989 :

- Aménagement du Chemin Rural de la Saule à Montgrenot.

Travaux prévus pour 1990 :

- Aménagement du Chemin Rural du Mont de Mars
- Aménagement du Chemin Rural du Bois des Hauts au Château
- Aménagement du Chemin Rural de la Mouche au Pont du Gâ.

Nous avions envisagé d'équiper la commune de matériel pour la voirie. C'est chose faite ! Un tracto-pelle a été acquis et nos employés communaux ont déjà réalisés de nombreux ouvrages : fossés, décapages, tranchées diverses.

LAGUNE

Le projet de lagune est toujours en cours. La commune a acquis le pré de Mr EPINARD pour l'implantation de cette lagune, route de Beaubery (Parcelle AT 123).
La D.D.A. a chiffré ce projet à environ 600 000 F. Le montant des subventions et la récupération de T.V.A. devraient financer l'opération à 75 %. Nous sommes inscrits au programme du Conseil Général et attendons le feu vert officiel pour la réalisation.

Ce n'est pas la lagune qui nous coûtera le plus cher mais la confection ou réfection des réseaux pour amener les eaux usées et pluviales à cette lagune. Aussi, avons nous demandé à la D.D.E. de nous étudier l'ensemble de notre réseau existant et à créer. Et à partir de là, nous réaliserons en fonction de nos possibilités.

Bien entendu, la construction et finition du tout à l'égout se doit d'être une priorité. Ce qui compromet quelque peu la réfection de nos trottoirs. En effet, il nous faut d'abord, pour des problèmes techniques, faire les réseaux et ensuite les trottoirs. Mais chaque chose viendra en son temps.

ORDURES MENAGERES

A partir du début de l'année 1990, le conseil a décidé de confier à la Société SOBONET de Saint-Désert le ramassage des ordures ménagères. Notre camion est à bout de souffle. L'investissement dans un nouveau véhicule conforme aux normes de sécurité en vigueur, le temps passé par les employés communaux (2 jours par semaine), le remplacement en cas d'absence, de congés ou de maladie : tous ces paramètres financiers et économiques nous ont fait pencher pour le ramassage par une entreprise spécialisée. Il est bien entendu que le temps des employés sera consacré en compensation, pour une grosse partie, à l'entretien des bâtiments communaux et pour l'autre à la voirie. Ainsi, nous allons essayer d'utiliser au mieux notre personnel au service de la collectivité.
Comment se fera le ramassage ? Une fois par semaine : le mercredi dès 4 h 30 du matin ; en porte à porte (en sacs et poubelles) pour le bourg et en conteneurs hermétiques roulants de 750 l pour les écarts. Les choses devront se rôder au fur et à mesure et nous comptons sur votre compréhension.

Le ramassage est ainsi prévu pour toute la population. C'est un service supplémentaire nécessaire que la collectivité vous propose.

Chacun peut donc, et doit donc, se servir de ce ramassage.

O.P.A.C. - Logements locatifs pour personnes âgées

Ça y est, c'est démarré et normalement le programme est livrable fin juin 1990. Toute personne âgée, valide, seule ou en couple peut accéder à ce genre de logement qui bénéficie de l'A.P.L.

Le loyer peut se réduire, pour les personnes ayant peu de ressources, à un montant insignifiant.

Vous pouvez vous inscrire à la Mairie, vous et les amis de votre connaissance : l'O.P.A.C. se charge d'étudier votre loyer futur.

CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER DU COLON DANS LE CANTON DE SAINT-BONNET-DE-JOUX

Comme en 1988, les médecins de Saint-Bonnet-de-Joux vont à nouveau vous proposer de participer en **1990** à la campagne de dépistage du cancer de l'intestin. (Registre Bourguignons des cancers digestifs, Faculté de Médecine de Dijon).

Les personnes concernées sont celles nées entre **1913 et 1943 (47 à 76 ans)**. Le test (Hémocult : recherche de sang dans les selles) est gratuit. Le test sera distribué au cabinet des médecins (Dr FRANÇAIS et Dr DASSONVILLE) dans le courant du mois de janvier 1990.

L'U.S.B.G. A TRENTE ANS

En mai 1960, l'Association Sportive de Football, un des éléments du Réveil Sportif de Saint-Bonnet-de-Joux (R.S.B.) créé en 1923, cesse d'exister. En effet, le 30 mai 1960 une Assemblée Générale Extraordinaire décide, à l'unanimité des présents qui savent que la commune de St-Bonnet toute seule n'a pas suffisamment de joueurs, décide donc la fusion de cet élément du R.S.B. avec l'Association Sportive de Football de La Guiche. Six délégués sont alors élus : Mrs DARSY Paul, DUBUISSON Maurice, GARGUET Julien, GEORGES Claude Marie, NIGAY Jean, ROYET Charles qui contacteront les délégués de l'Association Sportive de La Guiche et ensemble rédigeront les statuts concernant la naissance puis la vie de la nouvelle union : l'Union Sportive Saint-Bonnet-La Guiche (U.S.B.G.), 30 années se sont écoulées. L'U.S.B.G. continue, à la satisfaction des deux partenaires. Signalons qu'en 1960, elle était forte de 50 licenciés, aujourd'hui elle en compte 90.

Pendant ces 30 années, les responsables, tous bénévoles et tous mordus du football, ont assuré,

quelquefois avec beaucoup de difficultés, la bonne marche des différentes équipes. . . souvent au détriment de leur vie familiale. Qu'ils en soient remerciés ! Félicitations également à tous les joueurs qui ont su défendre, avec plus ou moins de réussite, les couleurs de l'U.S.B.G.

Le 27 Mai 1990, les 30 bougies de cette union seront soufflées à la suite d'une manifestation (sportive peut-être ?) qui se déroulera au stade, soit à La Guiche soit à Saint-Bonnet. nous en reparlerons le moment voulu.

Le stade communal qui subit actuellement une cure de rajeunissement : mur d'enceinte, portail, vestiaires, bas-côtés, éclairage. . . souhaite accueillir sur sa pelouse de plus en plus de jeunes, ce qui réjouirait les dirigeants.

Longue vie à l'U.S.B.G. et vive le football !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPAL

La Bibliothèque Municipal a 310 lecteurs inscrits dont 42 nouvelles inscriptions pour 1989.

Elle met à la disposition des lecteurs 1 150 ouvrages qui lui appartiennent dont 460 livres pour enfants.

Ces ouvrages ont été acquis grâce à la subvention municipale, des dons et à une subvention octroyée par la Fondation de France.

Le nombre de livres déposés en permanence par la B.C.P. est de 500.

Depuis 1989, la bibliothèque est dotée d'un Larousse Encyclopédique en 5 volumes, d'un abonnement à un mensuel adulte et d'un abonnement à un magazine enfant.

Trois fois par mois, les enfants des écoles, de la maternelle en CM2 viennent à la bibliothèque pour une animation.

Bénévoles de la bibliothèque : Mmes PAGES, GAUCHET, PHILIPPE, TACAIL, CLEAUD Monique, CLEAUD Colette, DOUHARD.

Horaires d'ouverture : Lundi 16 h 30 à 17 h 30
Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 14 h à 16 h.

COMITE DES FETES

Le bureau a été renouvellé pour deux ans au début de 1989.
Président : PAGES Claude - Vice-président : LAMY Michel
Trésorière : GUEUGNON Christiane - Secrétaire : PHILIPPE Nicole
Il est composé de 18 membres.
Au cours de l'année 1989, le Comité des Fêtes a organisé ses manifestations habituelles :
thé dansant de carnaval, deux bals disco, organisation de la manifestation du 14 juillet, des 3 jours de la fête patronale, le voyage annuel (en Suisse cette année), bal de couples et les illuminations du village avec installation des sapins.
Toutes les personnes désireuses de faire partie du Comité des Fêtes seront les bienvenues.

ALLO ! POMPIERS !
Le 18 - Le numéro qui sauve.

La rapidité et la qualité des secours dépendent aussi de vous. Lorsque vous appelez les Pompiers pour un sinistre quelqu'il soit, gardez, autant que possible, votre calme.
- Indiquez avec précision, le lieu exact (lieu-dit, rue. . .)
- Précisez du mieux que possible le sinistre. . . s'il s'agit d'un accident, le nombre de blessé. . .
- Enfin, donnez le maximum de renseignements.

Il vous faudra aussi nous donner votre numéro de téléphone : nous pourrons vous rappeler si nous manquons d'éléments.

CES RENSEIGNEMENTS NOUS FERONS GAGNER DU TEMPS

La Vie du Centre de Secours

Pour les 11 premiers mois de l'année, 170 interventions avec :

- 25 incendies, dont 4 grands feux de bâtiment
- 9 feux de cheminée
- 10 accidents de la circulation
- 92 sorties diverses et destructions d'insectes.

Depuis le 1er juillet : Robert PERRIER et Alain VALLOT ont rejoint les rangs des Sapeurs Pompiers. . . la porte est toujours ouverte. . .

Chaque année, davantage de formation est demandée aux Sapeurs Pompiers en vue de répondre du mieux que possible aux différentes interventions demandées.

Ceci afin d'être toujours plus efficace.

- 4 Sapeurs ont suivis le stage "Secours routier" à Montceau en avril et réussis avec brio à l'examen.
- 6 Pompiers sont allés suivre un stage de port d'appareil respiratoire isolant à Chalon.
- 2 Sapeurs ont réussis brillamment au concours de Caporal à Mâcon le 9/12/89 après un stage de préparation à Charolles.

Et dernièrement, Gilles CHAMBOSSE, nommé par le Préfet, Officier Stagiaire le 14 juin 88, a suivi le stage à Mâcon et réussi l'examen lui permettant d'être nommé Sous-Lieutenant le 20 octobre 1989.

MUSIQUE

Depuis septembre, l'Association Intercommunale pour la promotion de l'enseignement musical accueille un nouveau professeur. Actuellement, 35 élèves reçoivent un enseignement musical.

Le lundi, Mr LAVILLE donne des cours de batterie à 4 élèves, tandis que le mercredi, Mr ROBERJOT assure les cours de piano, orgue et éveil musical à 16 élèves ; enfin, le samedi, Mr MEUNIER enseigne orgue et accordéon à 15 élèves.

D'autres instruments, tels que cuivre, guitare, etc. . . pourraient éventuellement être proposés à la rentrée prochaine. L'Association souhaiterait, dès maintenant, connaître les personnes intéressées (contacter Mme ROBERJOT ou Mme PORNET).

Depuis le début de l'année, les cours sont dispensés dans une salle claire et spacieuse du Centre socio-culturel mise à notre disposition par la Municipalité.

Au cours de l'année, diverses manifestations ont été organisées :

auditions, fête de la musique, bal.

ECOLE

La rentrée 1989-1990 a été de nouveau marquée par un mouvement de personnel.

Mademoiselle ROUGEYRON Catherine a rejoint un poste à Charnay-les-Mâcon. Mademoiselle PERICHON Sylvie effectue toujours des remplacements dans le secteur de La Clayette.

Madame REBET Gisèle a obtenu son changement pour Vitry-en-Charollais.

L'effectif, en légère augmentation, s'élève à 103 enfants :

- 32 "petits" de 2 à 4 ans dans la classe Maternelle de Madame LARGE toujours fidèle au poste,
- 22 de 5 et 6 ans dans la classe de section enfantine- Cours Préparatoire, confiée à Madame RADET Catherine et à Madame WEISS Françoise.

Mesdames MUGNIER et PORNET, agents spécialisés, assistent ces trois maîtresses,

- 22 dans la classe de Cours Elémentaire 1 et Cours Elémentaire 2 de Madame VERLUCCO Marie-Claude qui assure la direction,
- 27 dans la classe de Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2 confiée à Madame CHARAMEL Dominique qui retrouve Saint-Bonnet-de-Joux.

Tout ce petit monde a retrouvé, avec le sourire, des locaux en cours de rénovation, d'autant plus que des travaux plus complets sont annoncés pour 1990.

A.R.P.A.G.H.

La commune a participé très généreusement à l'opération brioches au bénéfice du foyer Myosotis en construction à Charolles pour abriter 40 grands adultes handicapés. Merci de votre compréhension et de votre aide pour les défavorisés.

DEPOT DE VERRE

Nous vous rappelons que la collecte de verre est possible dans l'ancienne fosse de l'abattoir.

NOUVELLES DIVERSES

Dans le service publique :

A LA GENDARMERIE :
Départ en retraite du gendarme ROUX Jean-Claude
Arrivée du gendarme SMOLAREK Georges

A L'EQUIPEMENT :
Arrivée au 15 janvier de 2 agents : Mr ARDOUIN et Mr MICHEL, dont un remplacement de Mr DOYEN DCD, ce qui porte l'effectif à 10 agents plus 2 encadrements.

A LA POSTE :
Arrivée au 1er octobre d'un préposé : Mr GONNOT, en remplacement de Mlle PERROT, partie en promotion. Ce qui donne un effectif de 15 préposés, 6 agents et 1 receveur.

- Départ en retraite du Dr NOURISSAT Gilbert
  Successeur du cabinet médical : Dr DASSONVILLE Benoît, route de Chalon.

- Départ en retraite de Mr et Mme CANNET, gérants du Casino,
  remplacés par Mr et Mme Bernard SARRAZIN, nouveaux gérants.

- Création d'un commerce de fleurs et graines : EDELWEISS
  Place du Champ de Foire : Mme Chantal DESPRES.

- Boulangerie rue de l'Eglise : Mr et Mme ROLLET sont successeurs
  de Mr et Mme CARRE partis à La Clayette.

- Des cours de gymnastique volontaire sont actuellement dispensés.
  Une fois par semaine, le vendredi, salle large.

- Cartes de pêche en 1989 : 177 Permis de chasse : 53

C'ETAIT EN 1789. . . IL Y A 200 ANS !. . .

Sur les registres paroissiaux on dénombre : 68 baptêmes
18 mariages
57 sépultures

Mariages :

7 Janvier 1789	Nicole CARETTE, manœuvrier à St-Bonnet et Simone PHILIPPON
20 Janvier 1789	Honoré DELAUNAY, tailleur de pierres à St-Bonnet et Perrine ROUELLE
3 Février 1789	Jean MALATY, domestique à St-Bonnet et Pierrette DAUBARD
17 Février 1789	Claude BARAUD, domestique à St-Bonnet et Pierrette BOUCHOT
23 Février 1789	Messire Gabriel de RAFFIN de POMMIER de SERMAIZE et Mlle Claudine MONTAMIE de BELLEMONT
23 Février 1789	François VIOLET (La treiche), journalier à St-Bonnet et Françoise MAUREAU
23 Février 1789	Léger SAVIN, manœuvrier aux Loges St-Bonnet et Nicolle VEZAND
21 Avril 1789	François VEZAND, manœuvre à St-Bonnet et Marie GUILLEMAIN
28 Avril 1789	Etienne LAUTISSIER, domestique à Champvent et Marie BONIN
21 Juillet 1789	Jacques MOUCOT, cavalier du Roy à St-Bonnet et Henriette PORTRAT
18 Août 1789	Benoit HUMBERT, tailleur de pierres à St-Branché et Barthélémie BERTHIER
15 Septembre 1789	Joseph CARIMANTRAN, domestique à Hautefond et Jeanne COLIN
13 Octobre 1789	Lazare GENEVOIS, manœuvrier, le Guidon, St-Bonnet et Philiberte LARCHER
3 Novembre 1789	Claude DUMONT, laboureur, Availly, St-Bonnet et Philiberte LAMBOROT
3 Novembre 1789	Jean COCHET, marchand, St-Bonnet et Philiberte SAVIN (propriétaire)
24 Novembre 1789	Pierre COQUIN, marchand à Mornay et Françoise GUITARD (tanneur)
24 Novembre 1789	François PERRAUD, laboureur à Mont-de-Mars, St-Bonnet et Marguerite GONNEAU
24 Novembre 1789	Michel GONNEAU, laboureur aux Paisseaux, St-Bonnet et Philiberte PERRAUD

Décès : 57

de 0 à 2 mois	18	soit	31,50 %
2 mois à 1 an	3	"	5,30 %
1 an à 5 ans	5	"	8,80 %
5 ans à 10 ans	4	"	7,00 %
10 ans à 20 ans	5	"	8,80 %
20 ans à 30 ans	1	"	1,75 %
30 ans à 40 ans	7	"	12,30 %
40 ans à 50 ans	4	"	7,00 %
50 ans à 60 ans	6	"	10,50 %
60 ans à 70 ans	1	"	1,75 %
70 ans à 80 ans	3	"	5,30 %
	57		100 %

Mar. Ledit ~~sept~~ huit aoust mil sept cent quatre vingt neuf après la publication du
~~faite par trois~~ dimanches ou fêtes Conseillés au prône des Messes
paroissiales sans opposition ni empêchement quelconque, vû la lettre du
Barrault curé de Sain en datte du onze de le mois en bonne et due forme
et les autres formalités requises préalablement observées, j'ai donné
Benédiction nuptiale a Benoist humbert laboureur de pieux demeu
A branche paroisse cette année de sain veuf en premières nous P
Philibert Marceau d'une part, et a Barthelemie Berthier demeu
en la paroisse de St bonnet de joux veuve de jean de Fay a son deces La
aux quatres vents meme paroisse. Ledit Mariage Celebré en presence
de benoist Guichard Marechal audit lieu, de nicolas Simon meunier
de philibert Monnier, et de benoist Berthier frere de la pouse qui ne
signent a lexception de Guichard qui a signé avec nous.

Guichard J. Girau curé

Bapt. Le vingt aoust mil sept cent quatre vingt neuf est née, et a été Baptisée
jeanne fille legitime de Mathieu bonnin Labr a chaumont, et de Etienne
reboulot son epouse elle a eu pour parain jean bonnin Cousin de la fam
et pour Maraine claudine Doucheret domestique au chatiau de chaumon
qui ne signent en quis. Foucault vicaire.

Bap. Le vingt ~~aout~~ et un aoust mil sept cent quatre vingt neuf, est né, et a été bapti
sous condition, ayant été ondoyé a la maison par une sage femme Simon
fils legitime de jean Levesque Meunier a Mongrenaud paroisse de St bon
et de Marie neufillet son epouse il a eu pour parain Simon Colin labor
au meme lieu, et pour Maraine Marie Levesque sa tante paternelle qui ne
signent de le enquis et interpellés. Foucault vicaire

Sep. Le quatre Septembre mil sept cent quatre vingt neuf a été inhum
h. 0 mort de la veille, agé d'environ cinq semaines, Nicolas Bassy
fils d'etienne Bassy, et de jeanne philippon journaliers du
Bebouse paroisse de St bonnet de joux en presence de jean
et etienne bassy grand pere et pere de lenfant qui ne signent
de le enquis et interpellés. Foucault vicaire

Bapt. Le cinq Septembre mil sept cent quatre vingt neuf est né, et a été
Baptisé philibert fils legitime de Mathias baudier Granger de St
bonnet et de claudine bonnin son epouse, il a eu pour parain
philibert baudier fermier a la treche et pour Maraine jeanne baudi
tante de lenfant qui ne signent enquis. Foucault vicaire

ETAT CIVIL 1989

NAISSANCES : Laëtitia SEGAUD le 12 Février - El Houceïn SASSI le 1er Avril - Alexandre BOULARD le 9 Avril - Anthony PRUDON le 21 Avril - Anne-Lise WEISS le 7 Juin - Marie Bernadette DARGAUD le 3 Juillet - Clément BOURGEOIS le 27 Juillet - Philippine DASSONVILLE le 8 octobre - Damien KASIK le 4 Novembre - Nicolas GICQUEL le 8 Novembre - Rémy FAYARD le 6 Décembre
Une petite fille prénommée Jade est arrivée au foyer de Mr et Mme Joël BISCHOFF le 30/09/89.

MARIAGES célébrés à SAINT-BONNET-DE-JOUX :
Marc NOURISSAT et Patricia NEUMAGER, le 8 Juillet
Jean-François LEVEQUE et Dominique CHAMBOSSE, le 22 Juillet
Olivier VINCENT et Suzanne LEZON, le 22 Juillet
Pierre BARRAT et Martine JAYET, le 29 Juillet
Gilles FILIPEK et Jacqueline COCHON, le 9 Septembre.

MARIAGES célébrés à :
LA CHAPELLE DE BRAGNY : Frédéric BOUILLOT et Véronique MOREAU, le 12 Août
PARAY-LE-MONIAL : Gilles COCHON et Sylvie DAIM, le 23 Septembre.

DECES : Benoîte GONNOT veuve SAVIN, 102 ans - Jean EPINARD, 94 ans - Jean-François BAUDIER, 82 ans - Isabelle DUPAQUIER, 20 ans - Cécile COQUERY veuve LELOUP, 75 ans - André DUFOUR, 49 ans - Félix FAYARD, 82 ans - Philomène GANTHIER veuve LIODENOT, 95 ans - Claudia EMORINE veuve SIMONDET, 84 ans.

Le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.

Que cette année 1990 vous apporte la santé, la joie

et le bonheur dans votre vie familiale, et pleine réussite dans vos projets,
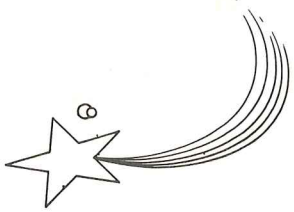
réalisations et activités professionnelles.